



Compensation monétaire

Par ensi

Bonjour. Voilà mon problème. Ma mère est décédée et mon père est vivant. Mais j'ai 3soeurs plus âgées que dont 2 vivent chez mon père et ne payent rien. Ni eau, ni edf, niloyer, ni impôts etc.

Récemment mon père a voulu me donner un peu d'argent (300 ?) en espèces mais elles l'ont vu et ont ensuite exige de mon père la même somme. Hors, comme je leur ai écrit par AR de ne pas trop demander a mon père qui de plus a 88 ans et de ne pas le harceler comme ça. Pour lui elles profitent assez de la situation mais a son age, il a peur de dire quoique ce soit. ai je de son vivant un moyen de demander une compensation monétaire a mes sieurs sachant que mon père paye avec une partie de mon patrimoine.

Merci